

gnation des noms dans le langage naturel; et dans le traitement qui est proposé d'expressions complexes comme les relatives ou les contextes modaux à complément propositionnel, on utilise les notions de "proposition indépendante (dépendante)", de "pensée complète (incomplète)". Mais, comme le dit Frege (S. und B., p. 110) "l'examen détaillé de ce que j'appelle objet ne peut être engagé sans considérer les liens avec le concept et la relation." On est renvoyé à Concept et Objet, paru la même année. Enfin, l'analyse formelle qui constitue l'essentiel de l'élaboration ultérieure de Frege se détermine effectivement à partir des propriétés de *saturation (non-saturation) des expressions*, en vertu de cette conception de la rigueur et du contrôle qui, dans l'activité théorique moderne, lie indissolublement la conceptualisation à son écriture.

Se pose alors un problème d'interprétation historique que I. Angelèlli (p. 60 et suivantes) développe: quel rapport peut-on établir entre S. und B. et l'analyse fonctionnelle? En d'autres termes: 1° Si S. und B. a pour objet la désignation des noms sensu stricto (propres), "ce dont la dénotation est un objet déterminé, mais ne saurait être un concept ni une relation" (p. 103) comment poser le problème de la désignation des noms "impropres" -expressions incomplètes, du type de "celui qui..." ou "les nombres plus grands que 2", qui fonctionnent néanmoins comme des noms (expressions complètes)? De quel type d'objet ces noms sont-ils des noms? De plus 2° si ces noms ont un sens (une "pensée incomplète") mais que par ailleurs ils constituent des "noms composés à partir d'une expression de concept et d'un article ou pronom défini" (p. 116) la question se pose de savoir quelle relation s'établit entre sens et concept. Deux interprétations sont alors possibles: ou bien Frege a changé de perspective et de terminologie en passant de la sémantique des langues d'usage à celle de l'analyse logique proprement

dit; ou bien on ne comprend vraiment ses considérations sémantiques que dans la perspective de l'analyse logique. Ce qui paraît le plus plausible, sinon la notion de *Sinn* pose des problèmes difficilement solubles. (LINSKI (p. 45-64) a mis en évidence les aspects aporétiques de cette sémantique, en tant que sémantique du langage ordinaire). Allant dans le sens de cette seconde interprétation, LARGEAULT (p. 80-81) souligne la nouveauté de la perspective fregeenne: c'est de la sémantique impliquée dans la formalisation qu'il s'agit.

Si on adopte ce point de vue, l'analyse fonctionnelle rend compte de certains processus de nominalisation, et, ce faisant, du risque d'ambiguïté qu'implique<sup>nt</sup> quant à son usage logique, certaines formes des expressions du langage ordinaire.

Le trait essentiel de la langue du calcul, "procédé de ~~§~~ désignation~~§~~ que j'ai appelé idéographie" (Fonction et Concept, 1891, p. 81), est que si elle sert à décrire en les matérialisant les propriétés formelles d'un usage du langage ordinaire, son usage logique dans l'articulation du discours mathématique, (d'un langage déjà théorisé) et que, donc, ces propriétés sont de type conceptuel, le formalisme est en même temps une "caractéristique"; le calcul, objets symboliques et règles de manipulation, n'est pas conçu "comme un jeu de langage", mais comme "devant servir à exprimer une connaissance ou un contenu"; "le système n'est pas séparé de son interprétation" (LARGEAULT, p. 14, 16, XXV). Ces propriétés vont s'articuler alors autour de l'opposition centrale entre "concept" et "objet", notions théorisées formellement à l'aide des concepts mathématiques de "fonction" et d'"argument", concepts, enfin, qui sont manipulés au niveau formaliste par un codage réglé des expressions (noms) qui les désignent.

De ce point de vue, et d'une manière générale, l'expression d'une fonction se caractérise par son ouverture, sa non-saturation (ce que Russell appellera "un symbole incomplet", un syncatégorème dont les propriétés sont déterminées par les contextes où ils peuvent entrer). Le nom d'un argument est, par contre, une expression fermée, saturée. De plus l'application d'une fonction à un argument engendre une expression fermée. Enfin, toute expression est désignative (dénote); mais seules les expressions saturées (noms propres sensu stricto dans la terminologie de Frege) dénotent des objets (Dans S. und B. le problème de la dénotation des expressions non-saturées est, p. 128, explicitement renvoyé à C. et O.) Les deux oppositions ci-dessus sont donc déterminées relativement à la propriété de saturation et manipulées par elle, la seconde opposition exprimant, par ce biais, la forme logique de la première.

Cette analyse procède d'une dé-construction de la relation attributive traditionnelle "Sujet-Copule-Prédicat", qui lie un "objet" à un concept (reflétant en cela les propriétés sémantiques de l'usage logique "naïf" du langage ordinaire), sans tirer au clair les ambiguïtés qui s'y véhiculent au niveau logique ou conceptuel d'une part, et au niveau de son expression verbale d'autre part. Dé-construction faite au profit d'une reconstruction exclusivement conceptuelle qui s'effectue selon les linéaments suivants:

Soit l'expression: "*la baleine est un mammifère*".

- 1) A un premier niveau d'analyse (C. et O., p. 129 et suivantes) "être mammifère" est l'expression d'une fonction et "la baleine" celle de son argument. La formule est saturée et si elle est vraie (le problème du vrai sera repris plus loin), le nom "la baleine" dénote un objet qui 'existe', et il y a subsumption d'un objet sous

un concept; l'objet *tombe* sous le concept. Mais qu'est-ce que dénoter un objet qui 'existe', et qu'est-ce qu'un nom?

2) A un deuxième niveau d'analyse, "...baleine" peut être pris comme l'expression d'une fonction qui, composée avec "être mammifère" devient l'expression d'une *fonction complexe* ("ne pas être baleine sans être mammifère", par exemple). Ce qui rend compte formellement du fait que le concept être baleine est *subordonné* au concept être mammifère. Le concept complexe est au même niveau (son expression est de niveau type) que ses composants. Mais quel est l'argument de l'expression fonctionnelle insaturée qui le désigne (l'objet qui *tombe* sous lui)?

3) A un troisième niveau d'analyse, a) "les propositions universelles, particulières, affirmatives, négatives expriment des relations entre concepts et indiquent par ces mots [tous, quelques,...] le type particulier de la relation, du point de vue logique... ces mots doivent être rapportés à la proposition toute entière (C. et Q., p. 133); et b) "j'ai appelé l'existence propriété d'un concept", à savoir "qu'il n'est pas vide" (p. 134) (que son expression fonctionnelle peut être saturée). On est en présence de deux cas différents, mais qui relèvent de la même analyse.

a) propositions générales (universelles ou particulières)  
— Une relation peut être prédiquée de deux concepts (*être complètement subordonné* à). Il s'agit dans ce cas d'un nouveau concept qui *subsume* des concepts, et un concept de concepts est un concept d'un autre niveau qu'un concept d'objets ("de degré deux", p. 133) - son expression fonctionnelle est d'un autre type - Mais en tant que concept, son corrélat formel est également une fonction, dont les arguments, dans son expression saturée, doivent être des noms d'objets. L'expression

désignative du concept être P doit être transformée en une expression désignative de l'objet le concept être P -ce qu'ultérieurement on formulera à l'aide de l'opérateur d'abstraction (et qui correspond, dans la sémantique extensionnelle ensembliste, à générer le nom des éléments d'un ensemble construit à l'aide d'une propriété par rapport à laquelle ces éléments sont équivalents entre eux; soit "les x qui sont P", "un P", "le P"... etc.). L'objet désigné par le nom en place d'argument d'une expression fonctionnelle de degré deux est un abstrait.

b) propositions existentielles

La structure est la même à ceci près qu'il s'agit d'une propriété, représentable par une fonction à un argument. L'existence est une propriété des concepts, "la donnée d'un nombre enveloppe un énoncé portant sur un concept" (p. 134), et pas des 'objets' au sens naturel du terme, même si dans ce cas l'expression désignant un concept se transforme en un nom d'objet: en fonction sujet, "la nature prédicative du concept n'est pas oblitérée" (C. et O., p. 133), mais l'expression qui le désigne est un nom propre.

Notons d'abord que le processus d'abstraction nominalisante peut se poursuivre:

1. Dans "*la baleine est un mammifère*"

l'objet baleine tombe sous le concept être mammifère; le nom d'argument de degré 0 sature l'expression d'une fonction de degré 1.

Mais dans "l'objet baleine tombe sous le concept être mammifère", les noms d'arguments "l'objet baleine" et "le concept être mammifère" saturent l'expression d'une fonction de degré 2, "tomber sous...": a. Les objets l'objet baleine et le concept être mammifère *tombent dans le concept tomber sous*.

2. Dans "*Toutes les baleines sont des mammifères*", le concept être baleine est complètement subordonné au concept être mammifère; des noms d'arguments de degré 1 saturent l'expression d'une fonction de degré 2. Mais dans "le concept être baleine est complètement subordonné au concept être mammifère", les noms d'arguments "le concept être baleine" et "le concept être mammifère" saturent l'expression d'une fonction de degré 2, "être complètement subordonné à": b. les objets le concept être baleine et le concept être mammifère tombent dans le concept être complètement subordonné à.
3. Enfin, dans "*il y a une baleine*", comme l'indique Frege (p. 134-135) il est dit du concept être baleine qu'il n'est pas vide, sans qu'on dise rien de l'objet qui tombe sous lui; et on énonce quelque chose du concept, sans que celui-ci soit en fonction sujet dans l'énoncé. Par contre, dans "le concept être baleine n'est pas vide", l'objet le concept être baleine tombe dans le concept ne pas être vide; un nom d'argument de degré 1 sature l'expression d'une fonction de degré 2. Enfin, dans "le concept être baleine tombe dans le concept ne pas être vide", c. les objets le concept être baleine et le concept ne pas être vide tombent dans le concept tomber dans. Etc.

On voit, sur les énoncés a, b, c, que l'expression fonctionnelle "tomber dans" est le nom d'une fonction de degré 2 (tous ses arguments sont des noms abstraits, de degré 1 ou 2); que dans l'expression "l'expression fonctionnelle "tomber dans" est le nom d'une fonction de degré 2", l'expression "l'expression "tomber dans" est le nom d'un abstrait. Enfin -et sans qu'il soit besoin de l'argumenter- la nécessité d'une langue ad hoc, qui matérialise les relations construites par l'analyse conceptuelle et permet de les manipuler, est immédiate: l'inscription de celles-ci dans les structures du langage ordinaire (de façon à tout dire et à ne dire que celà), exige des

contraintes syntaxiques dont le jeu cesse très vite d'être naturel.

Ceci posé, on peut faire, en fonction de la perspective qui nous guide ici, les remarques suivantes.

- A. La typologie des expressions fonctionnelles selon leur degré signale que, si leurs arguments ont même fonction (même rôle nominal), donc qu'ils désignent des objets sensu stricto (au sens de la théorie), la nature des objets désignés peut changer.
- B. Le développement de l'entreprise logiciste dans le sens du formalisme pousse jusqu'au fond la dé-construction de l'usage ordinaire des noms, en particulier des "noms propres", au sens pré-théorique du terme (Kepler, Scott ....). Ce que fait Quine (1950), conformément à l'élimination russellienne (1905) des disciplines définies de la syntaxe du formalisme. Affirmer que "être, c'est être la valeur d'une variable" (p. 249) revient à "insister sur la primauté des prédicats" (p. 243) -des concepts au sens fregeën, sur les objets- à inscrire la forme des désignations d'objets à l'aide des mêmes marques (à un opérateur près) que celles qui servent à l'écriture des désignations de concepts. Ce qui a pour vertu d'éviter l'import, dans le formalisme, du problème épistémologique ou ontologique d'une connaissance immédiate des 'choses', ou de la possibilité pour des noms de les désigner directement, ostensivement (le problème de la transparence du langage), et cela "sans préjudice pour l'épistémologie ou l'ontologie ... puisque les mêmes choses demeurent, soit en tant que choses que les noms nomment, soit en tant que choses dont les prédicats sont vrais" (p. 244). Mais s'agit-il seulement de la "neutralisation" d'une question métaphysique qu'on laisse à d'autres le soin de résoudre, ou d'un impératif pratique de convenance (la théorie est plus homogène

ainsi)? On peut en effet se demander pourquoi c'est précisément cette analyse-là qui est retenue. La réponse est que la forme discursive qui formule les produits de la pratique des recherches scientifiques (logico-mathématiques dans le cas qui nous intéresse) est l'énoncé et que le concept, loin d'être un "reflet" du réel dans la pensée, est le résultat d'un processus théorique de construction, d'une activité qui maîtrise le réel. Les objets théoriques ne sont pas "donnés" mais construits, et les activités de contrôle cognitif portent sur le fonctionnement relationnel des concepts, dans un rapport avec des réalités matérielles qui n'est pas de type contemplatif. Dans cette perspective, les objets dénotés par les expressions en fonction nominale sont des "abrévés" d'énoncés: parler du concept P (le prendre pour thème d'une prédication) c'est désigner indirectement le fait que ce concept 'existe', soit qu'on l'a "effectivement" construit, soit qu'on s'est assuré qu'il fonctionne dans le système formé par d'autres concepts (concept "possible" -non contradictoire-). C'est donc désigner "en raccourci" l'énoncé ou la suite d'énoncé par lequel la preuve de son existence ou de sa possibilité a été fournie. Les noms désignent du discours, du savoir "déjà là" (le definiendum signale son definiens), qu'on peut, dans un texte, choisir de désigner explicitement -la conjonction existentielle russellienne- ou incomplètement par le biais d'une définition nominale. Choix que code la syntaxe du formulaire en permettant de maîtriser le fonctionnement des signes par des règles dont l'énoncé est abstrait -rendu indépendant- de l'usage effectif de celles-ci dans la production du savoir. Mais ce sont les mêmes règles. Et s'il s'agit de propriétés linguistiques, ce sont celles du formulaire mais en tant qu'elles formulent les propriétés



de l'usage des noms dans le discours de la science (où une ontologie est déjà jouée). L'usage du nom fonctionne comme un indicateur d'énoncé; mais comme l'usage du nom, plutôt que de l'énoncé qui pose l'existence de l'objet désigné, détermine un type de texte où, précisément cet énoncé n'est pas énoncé mais seulement désigné en tant que doué d'un statut d'objectivité, on a là un type spécifique d'articulation de discours en texte: l'énoncé désigné est "dénivellé" par rapport au texte où se trouve l'occurrence du nom, énoncé ailleurs, désignable, ré-énonçable.

- C. Ces propriétés sont celles de l'usage des noms dans le discours de la science, mais pas celles de l'usage des noms dans le langage ordinaire, car le langage ordinaire et la syntaxe qui y règle les constructions nominales peut fonctionner de plusieurs façons- entre autre comme formule du discours de la science. Mais de toutes façons, la distinction entre concept et objet est centrale, à un double titre; soit qu'elle se marque au niveau du réglage des formules utilisées: ce qui se dit d'un concept obéit à d'autres règles que ce qui se dit d'un objet, même dans le cas où on parle d'un concept comme d'un objet; soit qu'elle serve à distinguer radicalement -dans le cas de l'élimination des noms singuliers- le moment où on passe d'une sémantique naïve (les noms désignent directement des choses) à la sémantique du formulaire. "Quand on dit "le sujet d'un <sup>jugement</sup> on désigne un élément précis dans le seul cas où on indique en même temps un mode précis d'analyse (c'est nous qui soulignons)...le langage a moyen de donner la fonction de sujet à telle ou telle partie de la pensée...par suite il pourra se faire qu'une même pensée soit singulière selon un certain type d'analyse, particulière selon une autre, universelle selon une

troisième. On ne s'étonnera pas que la même proposition puisse être interprétée comme un énoncé portant sur un concept ou comme un énoncé portant sur un objet" (C. et O., p. 135). Si une même pensée peut être analysée de diverses façons, une même expression peut être interprétée de diverses façons. L'interprétation conceptuelle (l'analyse de l'usage logique) élimine l'interprétation des noms en termes de désignations de "choses" (sauf à prendre les énoncés déjà produits comme des choses sur lesquelles la production d'un texte travaille). Mais ceci suppose, pour reprendre la terminologie de P. HENRY (p. 271 ~~sq~~) que "la référence du discours" produit (les savoirs qu'il manipule en les symbolisant) est identique au "discours de référence" qu'articule (par l'usage des noms) le texte où ce discours est matérialisé. Les choses se passent autrement lorsque les noms fonctionnent dans une schématisation, où l'usage du langage n'est pas formaliste, c'est-à-dire lorsqu'il ne formule pas un moment figé du processus de production du savoir, qui l'arrête au niveau d'une structure, d'un mécanisme conceptuel, et où les noms entrent dans une véritable relation de désignation (sensu stricto) pour les raisons que nous avons vues. Dans ce cas, dans le fonctionnement communicatif ou informatif naturel du discours, s'il y a bien reproduction symbolique du savoir, il y a aussi exploitation de ce savoir à des fins ou des intérêts pratiques: la pratique verbale ne s'abstrait pas de son propre processus pour en reconstruire en les reflétant, les linéaments. Les textes produits ne manifestent pas l'homogénéité des textes formalistes. Ce qui fait que si dans l'espace d'un texte (le temps d'une parole) tout ne peut pas être dit pour des raisons d'abord d'écriture (d'où l'utilité des noms comme abréviation), tout ne peut pas être dit ensuite pour des raisons liées à ces

fins pratiques mêmes. Les désignations d'objet jouent ce double rôle; prises dans leur sémantique naïve (par opposition à leur usage strictement conceptuel), dont les propriétés sont en rapport avec cet "espace subjectif" dont il était question p. 8, elles désignent directement, immédiatement des objets extérieurs à l'énoncé où elles entrent. Relation transparentes qui induit les effets suivants, selon des types de fonctionnement de l'énoncé (prophétique, *poétique*; dénominatif, descriptif ...): a) le nom étant le substitut symbolique de la chose, nommer, c'est faire exister, il suffit d'avoir le nom pour avoir la chose, et b) tout ce qui est objet d'intuition immédiate est nommable. Or Piaget l'a suffisamment montré, l'objet est une construction qui s'engendre à partir de l'organisation bio-sociale des activités intelligentes en jeu dans les interactions de l'expérience du monde extérieur; désigner "naïvement" une chose revient à effacer le champ des pratiques et des constructions théoriques où les choses ont été rendues nommables. L'"effet de présupposition" comme l'appelle P. Henry, dans le cas de la référence des noms propres ou descriptifs, repose sur un double mécanisme, renvoie à un double fonctionnement de l'énoncé dans lequel on trouve le nom; selon que ce nom renvoie à un discours de référence -mais sans le citer ni le mentionner comme tel à cause de sa forme même de nom- et que ce discours peut ne pas exister ((cas. a), ex.: "la théorie du discours"); ou selon que le discours de référence où l'objet est construit existe mais est masqué par l'usage du nom, ce qui rend possible des déplacements dans l'interprétation de sa désignation ((cas b), ex.: "la grammaire de l'inconscient").

Nous retiendrons de cette discussion de l'analyse d'une pratique discursive à partir de sa formulation dans le langage ordinaire:

- A. Le type différent des objets désignables par des noms.
- B. La dénivellation de l'énoncé où se construit la référence d'un nom par rapport à l'énoncé où se trouve ce nom.
- C. La pluralité des fonctionnements d'un énoncé où entre un nom, qui est rendue possible par la forme du nom (sa syntaxe) sans que la forme d'un fonctionnement soit nécessairement inscrite en elle, ni dans celle du contexte de l'énoncé (phénomènes d'ambiguïté).

Mais il reste à montrer que cette problématique est à l'oeuvre dans Sinn und Bedeutung, ce qui conduit à envisager la question du rapport entre sens et concept d'une part, et celle du rapport entre désignation et vérité d'autre part.

### 2.32 Sens et vérité

1) Dans les premières pages de On Referring, Strawson reprend l'argumentation de Russell au sujet des noms, pour l'opposer à celle de Meinong, puis à celle de Frege, tout en spécifiant que celle-là n'est pas compatible avec l'usage des expressions dans le langage ordinaire.

Intuitivement ("ordinairement") (1) "*Le roi de France est sage*" a une signification. Mais si, par ailleurs, on sait qu'il n'y a pas de roi de France, que dire de cette signification?

a) On peut affirmer, comme Meinong, que le sujet de l'énoncé -conçu prédicativement- dénote un type spécifique d'objet lorsqu'on lui prédique la non-existence - Il y a, comme le remarque LINSKI (p. 42) une ontologie naïve propre à la "logique naturelle" (la référence est "réalisante") des usages non strictement conceptuels des noms.

La solution russellienne évacue en partie ce problème en donnant comme règle d'usage d'un nom 1. qu'il soit "propre" ou 2. que le contexte où il entre (apparemment en fonction sujet) soit de type existentiel. Avec ce résidu toutefois: qu'il faut encore poser a priori l'existence d'un monde où chaque nom propre ait son corrélat objectif -ce qui se résout lorsqu'on élimine tous les noms au profit des descriptions; ou qu'il faut encore un domaine où les variables d'objets prennent leur valeur, pour pouvoir vérifier l'énoncé existentiel- ce qui ne s'assure que lorsque les objets ne sont plus conçus indépendamment de leurs propriétés, dans un cadre théorique où sont contrôlés systématiquement les procédés, formels ou expérimentaux, des constructions de ceux-ci (Frege: leur "mode de donation").

Mais ce faisant on a rendu compte du fait que (1) est faux, si un de ses conjoints, "le concept être roi de France n'est pas vide" est faux. On a, dans ce cas, identifié la signification de l'expression à sa valeur de vérité, à sa *dénotation*. En plus, comme le remarque Strawson, on n'a pas rendu compte de la différence qu'on sent exister entre (1) et une expression comme (2) "*Le cercle carré est violet*", dont la signification ne semble pas relever d'un critère de vérification possible et, néanmoins, peut être "ordinairement" signifiant. Enfin, la construction de l'équivalence *signification = dénotation* conduit à une sorte de paradoxe, en imposant une alternative:

1. Ou bien on définit la condition qu'a un énoncé d'être vrai ou faux (d'être vérifié) par le fait d'être reçu intuitivement comme signifiant; dans ce cas, alors, soit 1.1: tout énoncé est évalué ce qui est difficile à admettre pour (2), soit 1.2: il faut élucider ce que veut dire "ordinairement signifiant".

2. Ou bien on définit la signification d'un énoncé par le fait d'être évalué, après analyse du fonctionnement du nom. Mais dans ce cas, toute description peut être analysée et évaluée; donc tout énoncé a une signification -et on ne comprend pas la différence intuitive qu'il y a entre (1) et (2).

Dans les deux cas, il faut poser a priori que (1) et (2) s'opposent. La solution adoptée par On Referring semble aller dans le sens de la première branche de l'alternative: une signification linguistique (cf. p. 21) est utilisable pour faire une assertion, usage qui est soit 'correct' (si l'objet dénoté existe) soit 'spurious'. L'acte d'assertion est analysé indépendamment de sa portée cognitive; correct il suppose deux données externes, un élément linguistique (signification), un élément situationnel (des objets). Par contre, la solution adoptée par On Denoting s'oriente dans l'autre sens: l'asserté est conçu uniquement dans sa portée cognitive, comme ce qui est vérifié, dont on analyse les lois combinatoires de composition. Dans ce cas on fait également appel à une donnée externe: un corpus pré-construit d'énoncés doués d'une valeur de vérité. Dans le premier cas, on rend compte d'un code de l'acte de langage indépendamment de son fonctionnement effectif; dans le second on code un fonctionnement, réduit à des contenus, indépendamment de son rapport au langage.

Ce qu'on peut tenter de montrer, par contre, c'est que la solution fregéenne n'entre complètement dans aucun de ces deux schémas dans la mesure où, précisément, elle les articule en donnant par là à "signification" un contenu qui n'est ni "ordinaire" (linguistique) ni dénotatif. Si chez Strawson, la signification d'une expression n'est ni le vrai, ni le faux, si, chez Russell elle est soit le vrai, soit le faux; ou, d'un autre point de vue si elle est, chez l'un ce qui n'est pas

énoncé ou asserté (propriété des "sentences") et chez l'autre ce qui est énoncé (propriété des "propositions"), chez Frege elle est, essentiellement, le vérifiable, l'énonçable; l'un des termes renvoyant à une propriété de la signification en tant qu'élément possible d'un discours scientifique, l'autre, en tant qu'élément possible de son exposé verbal. Il s'agit donc de montrer qu'on rend compte d'un fonctionnement cognitif du langage.

b) Ainsi, si on dit de Frege (On Referring, p. 3) que pour lui 1) si une expression est signifiante, elle est soit vraie soit fausse, 2) qu'elle n'a de valeur de vérité que si son terme-sujet réfère à quelque chose d'existant, dans un monde donné, donc que 3) dans la mesure où l'expression est signifiante, alors il doit exister quelque chose auquel ce terme réfère, une difficulté analogue à la première que nous venons de mentionner surgit. En premier lieu, dans quelle orientation (qui est condition de quoi?) comprendre la relation conditionnelle exprimée sous 1)? On est renvoyé à l'alternative qui vient d'être posée ci-dessus sous a); en fait pour que l'argument de Strawson soit valide, c'est la première branche de l'alternative qui prévaut. En suite de quoi il est dit, dans le même texte, que Russell retient l'argument mais en en rejetant la conclusion, à condition d'être à même de distinguer ce qui est authentiquement signifiant du reste, décision que rend possible le critère de la forme logique de l'expression, résultat d'une analyse qui assure que les conditions de vérification de celle-ci sont satisfaites. Ce qui revient à adopter la seconde branche de l'alternative. Mais ce choix ne convient pas à l'analyse du langage ordinaire. D'où un retour à l'argument donné ci-dessus, à une différence près, et c'est le second aspect du problème qu'il faut tirer au clair, une différence qui évacue la spécificité de la démarche de Frege: celle qui se marque

par l'intervention de l'opposition faite entre la signification, propriété de la phrase, indépendante de ses usages, -en particulier l'usage assertorique- et ses usages, dont l'usage assertorique correct, seul, concerne le vrai et le faux et les objets existants, parmi d'autres usages assertoriques possibles. Ce retour, et l'intervention de cette opposition, recèle un double refus, l'un, explicite: - l'identification signification = dénotation (p. 10)- l'autre, implicite, celui d'un dépassement possible de l'alternative, soit la possibilité de concevoir la signification à la fois comme indépendante du fait de son assertion et comme non-linguistique, Mais une indépendance relative, ce qui est condition de son caractère <sup>no</sup>linguistique, et dont rend compte la notion de Sinn.

En d'autres termes, l'opération effectuée sur la sémantique de Frege consiste à *aplatir* la distinction entre *Sinn* et *Bedeutung* pour l'opposer en bloc à la signification linguistique. Or cet aplatissement est bien, en quelque sorte, celui qu'effectue Russell lorsque se trouvent identifiées, dans le formulaire phrase, proposition et signification logique (dénotation): si les descriptions sont un type spécifique d'opérateurs qui, en ce sens, ne ~~dénotent~~ rien mais transforment un énoncé prédicatif en un énoncé existentiel et n'ont de signification que contextuellement; si, d'autre part, au niveau logico-mathématique, dont le formulaire analyse certains aspects structurels, ou bien on se donne des constantes localisées dans un univers donné du discours mathématique, ou bien on démontre qu'un concept a pour extension une classe qui peut être la classe vide, on se passe de la "signification linguistique". Tout se traite au niveau de l'usage des signes, pour être interprété par des objets donnés. L'opposition n'a plus cours: on est toujours déjà au niveau de l'usage -ce qui rend justice, par exemple, face à ses dits



"paradoxes", à la conditionnelle matérielle dont la "signification" est réduite à son usage veri-fonctionnel.

2) Par contre, si d'une part on conserve l'opposition, mais qu'à l'intérieur d'elle on s'interroge sur la nécessité de la distinction fregéenne, et si, d'autre part, tout en plaçant celle-ci "avant" la coupure opérée par la démarche formaliste, on reste dans sa perspective, il est possible de donner un éclairage un peu plus précis aux trois points donnés en conclusion au chapitre précédent.

a) Lorsque Quine (1970) met en cause la conception propositionnelle de la logique, pour laquelle tout se passe "comme s'il y avait une galerie d'idées, chaque idée étant attachée comme une étiquette ("tagged") à l'expression qui le signifie" (p. 8), un des arguments avancés est le suivant: il est impossible, dans le continuum de l'expérience du monde de découper des éléments discrets correspondant aux expressions, donc d'identifier et d'isoler des contenus, comme atomes d'information objective, que les expressions (phrases déclaratives et expressions prédicatives) nommeraient. L'argument est, bien sûr valide, contre une conception qui supposerait un univers pré-découpé universellement et an-historiquement. Par contre, si l'analyse formelle sert à fixer des concepts en en les abstrayant du moment de leur construction et de leur pratique effective dans le développement de la recherche, "le travail de la formalisation, le champ d'opération de la formalisation est déjà un champ textuel" (Ph. de ROUILHAN, p. 102), déjà découpé et construit: il ne peut donc s'agir d'un "donné." au sens empirique du terme. "C'est par la transformation qu'elle opère d'un champ textuel mathématique que la formalisation assigne à l'éventail des notions qui s'y trouvent inscrites dans l'ordre et le désordre que l'histoire et la pratique mathématique ont déjà décidés,

le statut systématique de concepts", ce qui résout dans ce cas le problème de l'identification. Qu'on s'interroge alors sur la validité de cette transformation, au plan de la connaissance (à se demander par exemple si la théorie des ensembles est bien une logique, ce qui suppose comme le montre Quine (p. 64 sqq.) qu'on a "surestimé la parenté entre l'appartenance et la prédication"; ou à se demander à l'inverse si l'interprétation ensembliste donnée à la théorie logique est une preuve de sa justesse, comme modèle des opérations de pensée) est une autre question; le fait de cette corrélation est le cas et la question du rapport entre la logique et le monde, hors du lieu où la première se définit comme analyse des démarches déductives dans le champ des constructions mathématiques, avec une finalité de contrôle, ne peut se poser clairement. Ainsi, nous ne suivrons Largeault (p. 58) que dans la mesure où son énoncé supporte d'être retourné: "Frege est platonicien; son intérêt est moins tendu vers la thèse platonicienne sur l'existence des objets mathématiques que vers les fruits et les conséquences de cette thèse, à savoir l'objectivité qu'elle assure aux êtres et aux vérités mathématiques". En effet, c'est plutôt de la reconnaissance pratique de cette objectivité là où elle est élaborée, dans le travail de recherche, et n'a d'autre fondement que dans cette sphère, que peut se dériver une thèse métaphysique qui, elle, ne se formule plus dans les termes de cette pratique, mais dans <sup>ce</sup>qu'Althusser appelle la "philosophie spontanée des savants".

2. Ce qui nous amène directement au problème du Sinn et, à travers la notion de Bedeutung, à ses rapports avec d'une part, la vérité, et, d'autre part, son exposé. Nous ne ferons qu'en esquisser quelques points, dans la mesure où il s'agit surtout de situer une problématique.